

4/ LE RISQUE INDUSTRIEL

Le risque industriel est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement. Les principaux dangers sont l'incendie, l'explosion, la dispersion dans l'air, l'eau ou le sol et la toxicité.

La commune n'est le siège d'aucun établissement soumis à la directive SEVESO.

La conduite à tenir :

- ♦ Ne fumez pas !
- ♦ N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger
- ♦ Rentez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- ♦ Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et arrêtez ventilations et climatisation

5/MOUVEMENTS DE TERRAIN

Le dossier départemental des risques majeurs fait état du risque « mouvement de terrain » sur la commune de Boisset les Montrond.

N'ayant pas de mine, ni de carrière, ce risque est très aléatoire.

Seules des coulées de boue suite à des inondations, Des affaissements d'anciens puits ou des mouvements liés à la consistance argileuse de certains terrains pourraient être apparentées à ce type de risque.

L'ALERTE

La commune ne disposant pas de sirène, la diffusion de l'alerte se fait par les cloches de l'église, par téléphone, porte-voix ou par porte-à-porte.

Equipement minimum à conserver à domicile :

Lampe torche avec piles - Radio portable avec piles - Eau potable - Papiers personnels - Médicaments urgents - Couvertures - Matériels de confinement - Vêtements de rechange.

- **Pompiers : 18**

- **Gendarmerie : 17**

- **Samu : 15**

(Service d'Aide Médicale d'Urgence)

- **Tout secours en Europe**

rope : 112

(depuis un téléphone fixe et portable)

Météo Alerte 04 77 48 48 48

ENEDIS 09 72 67 50 42

Où s'informer ? En temps normal et en temps de crise

Mairie 04 77 54 40 16

mairie.boisset42@wanadoo.fr

Ecoutez la radio ACTIV' RADIO - 90 FM -

Si vous devez évacuer votre habitation :

Un centre d'accueil est ouvert à la salle des fêtes -

fêtes -

Attention, si vous préférez être hébergé dans votre famille, merci de le signaler au standard de la Mairie afin d'éviter des recherches inutiles.

04 77 54 40 16



DICRIM

Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs

Ce document recense les risques majeurs et vous informe sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'événement.

Pour plus de précisions la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvageur (PCS) consultable en mairie.

5 RISQUES MAJEURS	- INONDATION
A BOISSET LES	- TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES
MONTROND	- RUPTURE DE BARRAGE
	- INDUSTRIEL
	- MOUVEMENT DE TERRAIN

Si vous devez évacuer votre habitation :

Un centre d'accueil sera ouvert à la salle des fêtes

Mairie 04 77 54 40 16

N° d'URGENCE

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Samu 15 ou portable 112

1/ LE RISQUE INONDATION

Dans la commune, les risques sont liés aux crues de la Loire, de la Mare et du Gand.
Seul le secteur EST de la commune est particulièrement concerné.

CONDUITE A TENIR

AVANT

- Se tenir informé de la situation,
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, les enseignants s'en occupent
- Prendre toutes les dispositions nécessaires avant le départ de l'habitation
- Couper le gaz et l'électricité, mais laisser le téléphone branché
- Fermer les portes, rester dans les étages supérieurs
- Limiter les déplacements
- Ne s'engager ni à pied ni en voiture sur une voie inondée
- Ne jamais revenir en arrière



PENDANT

Ne pas consommer l'eau de la distribution publique ou des puits particuliers sans l'avis des services compétents

- Si la montée des eaux est très importante, l'évacuation peut être nécessaire sans attendre le dernier moment
- Evacuer dès que l'on a reçu l'ordre des services de secours et ne pas revenir en arrière.

APRES

- Aérer et désinfecter les pièces,
- Chauffer dès que possible,
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.


2/ RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Le transport de matières dangereuses s'effectue en surface (routes, autoroutes, voies ferrées).
Les conséquences d'un accident de transport de matières dangereuses (TMD) sont liées à la nature des produits transportés qui peuvent être inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs.

La commune de Boisset les Montrond est concernée par un trafic assez important de matières dangereuses qui s'effectue par voies routières (RD, RN, Autoroute), par voies ferrées.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire pour vous protéger efficacement.

Si vous êtes témoin

-  Donnez l'alerte (pompiers 18 - police ou gendarmerie 17 - urgences 112) en précisant le lieu exact, et donnez des précisions sur le danger :
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie
- Ne devenez pas une victime en touchant le produit et/ou en vous approchant.

Si l'alerte a été donnée (par la sirène mobile, le service de secours, ou autres) selon les consignes :



Mettez-vous à l'abri, restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes et les fenêtres, arrêtez les ventilations ou éloignez-vous.

MAIS évitez de vous enfermer dans votre véhicule

Ecoutez la Radio si possible



DANS TOUS LES CAS



Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas, sauf pour donner l'alerte

RESPECTEZ LES CONSIGNES DONNEES PAR LES AUTORITES

3 / RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

SITUATION

La commune de Boisset-lès-Montrond est située en aval du barrage de GRANGENT, sur le fleuve LOIRE.

Les barrages étant de mieux en mieux conçus, construits et surveillés, les ruptures de barrage sont des accidents rares de nos jours.

La commune est concernée par les barrages de Grangent et de La Valette.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire pour vous protéger efficacement



- 1 - Pour vous mettre à l'abri fuyez au plus vite la zone de danger, et rejoignez la Salle des Fêtes.



- 2 - Ecoutez la radio
- 3 - Suivez les consignes France Inter FM (162 KHz ou 1852 M)
- 4 - Actif Radio 90 FM



N'allez pas chercher vos enfants à l'école
Évitez les déplacements en véhicule.



Ne téléphonez pas.
Libérez les lignes pour les secours.

RESPECTEZ LES CONSIGNES DONNEES PAR LES AUTORITES